BULLETIN D'INSCRIPTION TEC en COREVIH

14-16 juin 2017 - RENNES

Date limite d'inscription : 31 mai 2017

Frais d'inscription : 280 €

Ces frais incluent l'accès aux sessions de formation, les déjeuners des 15 et 16 juin, le dîner du 15 juin, les 2 nuits d'hôtel des 14 et 15 juin.

NOM :
Prénom
Profession
Adresse Employeur
Email
Tél
Tél FACTURATION et CONVENTION
FACTURATION et CONVENTION Convention de formation : oui non Adresse pour la convention ou la facturation
FACTURATION et CONVENTION Convention de formation : oui non
FACTURATION et CONVENTION Convention de formation : oui non Adresse pour la convention ou la facturation
FACTURATION et CONVENTION Convention de formation : oui non Adresse pour la convention ou la facturation

Bulletin à adresser à :

Secrétariat FORMAVIH/SFLS

Hôpital du Tondu - Groupe hospitalier Pellegrin

33076 BORDEAUX

Tél: 05 56 96 47 91 - Fax: 05 56 79 60 87 e-mail: <u>contact@formavih.org</u> ou sfls@wanadoo.fr

Objectifs principaux:

- Apport des connaissances fondamentales et actualisées pour permettre de mieux appréhender l'évolution de la pathologie
- Evolution du métier de TEC, sa représentation
- Amélioration des outils

BULLETIN LOGISTIQUE

Choix préférentiel pour l'hébergement en fonction des disponibilités et de la réception des inscriptions :

- Pas de préférence
- ☐ Chambre individuelle (Hôtel Kyriad)
- □ Appart hôtel Villa Camilla (2 chambres par appartement)

A partager avec

Séminaire de Formation



PRE-PROGRAMME

TEC en COREVIH 14-15-16 juin 2017

RENNES (CHU Pontchaillou) 2 rue Henri Le Guilloux

Organisateurs:

- Pascale CAMPS (Centre-Poitou Charentes)
- Sophie SAUSSE (PACA est)
- Jean-Charles DUTHE (Bretagne)
- Zélie JULIA (IDF Nord)
- Nadia MEFTAH (Languedoc-Roussillon)
- Carmèle SAUTRON (Réunion-Mayotte)
- Madeline MARCEL (Midi-Pyrénées)
- Isabelle LEPAIN (Midi-Pyrénées)
- Véronique WALTER (Guadeloupe-St Martin-St Barth)
- Solène SECHER (Pays de la Loire)

N° enregistrement Formavih: 72330942133

Mercredi 14 juin 2017

14h00 - 14h30 : début du séminaire, accueil poster et café

14h30 - 15h00 : Ouverture avec le Président du COREVIH

15h00 - 17h30: ACTUALITES + ATELIERS NADIS/DOMEVIH

15h00-15h30 : Point d'actualité sur DOMEVIH/Nadis

15h30-17h30: Ateliers Nadis/ Domevih

Nadis / Dataids:

- Homogénéisation de la saisie
- Contrôle qualité

Domevih:

Homogénéisation de la saisie

17h30 - 17h45: Pause 17h45 - 18h15: Rapporteurs

Jeudi 15 juin 2017

8h30 - 11h45 : RECHERCHE CLINIQUE

8h30 - 09h30 : Expérience d'un TEC « pur » recherche clinique

09h30 - 10h30 : Présentation des bonnes Pratiques Cliniques « loi Jardé »

10h30 - 11h00 : Pause

11h00 - 11h45 : Retour sur l'enquête SFLS « PVVIH et le Pharmacien »

11h45 - 13h15 : Sexe et addiction

13h30 - 15h00 : Déjeuner

15h00 - 18h 00 : ROLE DES CeGIDD

15h00-16h00 : Mise en place et retour depuis leur création

- Stratégie Nationale Santé Sexuelle
- Rôle des Tec(s), nouvelle orientation métier.
- Recherche sociologique

16h00 - 17h00: Présentation du logiciel SILOXANE

17h00 - 18h00: Présentation du logiciel CUPIDON

Vendredi 16 juin 2017

08h30 - 09h30 : GTN Sous- groupe Métier TEC

- [®]Avancée des dossiers NBI et fiche de poste TECs
- ® Réforme et Fusion + Evolution du métier de TEC

09H30 - 12H00 : REMISE A NIVEAU DES CONNAISSANCES

09h30 - 10h30 : Les nouvelles molécules médicamenteuses, la procédure de prise en charge thérapeutique dans les grossesses

10h30 - 11h00 : Pause

11h00 - 12h00 : Les co-infectés

12h00 - 12h30 : Questionnaire + Clôture

FRAIS D'INSCRIPTION: 280 EUROS

Ces frais incluent l'accès aux sessions de formation, les déjeuners des 15 et 16 juin, le dîner du 15 juin, les 2 nuits d'hôtel des 14 et 15 juin.

Procédure d'inscription et règlement :

Procédure d'inscription :

Si vous souhaitez vous inscrire à cette formation, merci de remplir le bulletin d'inscription et le retourner au secrétariat de FORMAVIH/SFLS. N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour informations complémentaires.

L'accès aux formations se fait en fonction des places disponibles dans l'ordre d'arrivée des demandes.

Règlement:

- Par chèque joint avec votre bulletin d'inscription (à l'ordre de FORMAVIH)
- Ou, si vous obtenez un accord de prise en charge de la part de l'organisme de formation continue dont vous dépendez, merci de transmettre les coordonnées de cet organisme à FORMAVIH qui enverra la convention de formation

• Inscription à titre individuel :

- → En cas d'impossibilité de financement institutionnel, FORMAVIH vous offre la possibilité de vous inscrire à titre individuel pour un montant de 70 €, en fonction des places disponibles (limitées à 10% de l'effectif total des participants).
- Si vous choisissez cette option, vous devez obligatoirement transmettre à FORMAVIH la notification de refus de prise en charge de l'organisme dont vous dépendez.